



Chemloul &
Associés

Newsletter N° 23

Août 2017

[Actualité juridique parue au journal officiel de la République Algérienne](#)



INTERNATIONAL



TRAVAIL

Le décret présidentiel n° 17-223 du 6 août 2017 a ratifié l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République populaire de Chine dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, signé à Pékin, le 29 avril 2015.

[\(JO n° 47 du 16 août 2017 p.3\)](#)



AERONAUTIQUE

Le décret présidentiel n° 17-224 du 6 août 2017 a ratifié l'accord de transport aérien entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République tunisienne, signé à Alger, le 26 octobre 2015.

[\(JO n° 47 du 16 août 2017 p.5\)](#)



Le décret présidentiel n° 17-225 du 6 août 2017 a ratifié la convention de coopération entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite dans le domaine du transport maritime, signée à Riad, le 9 décembre 2015.

(JO n° 50 du 27 août 2017 p.4)



Le décret présidentiel n° 17-226 du 6 août 2017 a ratifié l'avenant modificatif à l'accord de coopération financière entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République de Cuba, signé à Alger, le 25 juillet 2016.

(JO n° 50 du 27 août 2017 p.8)



Le décret présidentiel n° 17-227 du 6 août 2017 a ratifié l'accord-cadre relatif à la coopération dans le domaine du renforcement des capacités productives entre le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le Gouvernement de la République populaire de Chine, signé à Alger, le 16 octobre 2016.

(JO n° 50 du 27 août 2017 p.9)

NATIONAL



Le décret exécutif n° 17-222 du 3 août 2017 a complété la liste des établissements publics hospitaliers annexée au décret exécutif n° 07-140 du 19 mai 2007, portant création, organisation et fonctionnement des établissements publics hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.

(JO n° 47 du 16 août 2017)



Le décret exécutif n° 17-245 du 22 août 2017 a annulé le décret exécutif n° 17-202 du 22 juin 2017, modifiant et complétant le décret exécutif n° 15-306 du 6 décembre 2015 fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licence d'importation ou d'exportation de produits et marchandises.

(JO n° 50 du 27 août 2017 p.12)



Le décret exécutif n° 17-240 du 15 août 2017 a modifié et complété le décret exécutif n° 16-306 du 28 novembre 2016, portant composition, missions et fonctionnement du comité national de sûreté de l'aviation civile et des comités locaux de sûreté des aéroports.

(JO n° 48 du 20 août 2017 p.9)



L'arrêté du 11 avril 2017 a modifié et complété l'arrêté du 16 février 1997, fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale d'admission en non-valeur de certaines créances des receveurs des douanes.

(JO n° 46 du 2 août 2017 p.7)

Pour plus d'informations :

www.chemlouletassocies.com